

DÉLIVRANCE DES ATTESTATIONS D'ACCUEIL

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
Par téléphone au 01 49 60 29 20 ou sur internet sur ivry94.fr

AUCUNE ATTESTATION NE SERA ÉTABLIE en cas de renseignements ou de pièces manquants. Toutes les pièces devront être au nom du demandeur et produites en ORIGINAL et PHOTOCOPIES.

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR CONCERNANT L'HÉBERGÉ : Le demandeur doit se présenter personnellement et connaître, le nom, prénom, date et lieu de naissance, la nationalité, l'adresse complète, les **dates d'arrivée et de départ exactes du visiteur qui doivent coïncider avec celle du visa**, et IMPÉRATIVEMENT LE NUMERO DU PASSEPORT.

Pour un mineur non accompagné par ses parents, fournir une autorisation parentale légalisée par les autorités compétentes précisant l'objet et la durée du séjour en France en original.

PIECES À FOURNIR :

FRANÇAIS : Carte nationale d'identité ou passeport.

ETRANGER : Pièce d'identité de l'Union Européenne ou Titre de séjour en cours de validité à la bonne adresse (à défaut récépissé de demande en cas de changement d'adresse).

DOMICILE :

- Un titre de propriété ou un bail locatif dans son intégralité.
- Une dernière facture d'eau ou EDF ou téléphone ou quittance de loyer.

RESSOURCES :

Dernier bulletin de salaire
ou relevé de pension de retraite ou d'invalidité,
certificat d'imposition ou tout autre document justifiant de ressources.

TIMBRE FISCAL : 30€ à s'acquitter au dépôt du dossier. Dans le cas où l'attestation ne serait pas accordée, pour quelque raison que ce soit, les timbres fiscaux ne pourront être restitués.

**L'attestation nécessitant la signature et l'accord du Maire ou de son Adjoint, sa délivrance n'est pas immédiate.
Se renseigner auprès du service afin de connaître le délai.**

ETABLISSEMENT ET RETRAIT DE L'ATTESTATION

CENTRE ADMINISTRATIF COUTANT
Esplanade Georges Marrane
(Annexe située derrière l'Hôtel de Ville).

Ouverture au public selon les horaires suivants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	08h30-11h45	08h30-11h45	08h30-11h45	08h30-11h45	08h30-11h45	09h00-11h45
Après-midi	13h30-17h15	13h30-17h15	13h30-17h15		13h30-16h45	Sauf Juillet Août et veilles de jours fériés.